

100-101 [2] Lac Tchad : Chevalier et Decorse: A. 9725 [4] Sénégal : Jubelin 1828 (*Types de G. Geoffroyi* G. V.); A. 9726 [2] Sénégal : Heudelot 1834; 94, 400-401 [2] Côte d'Ivoire : Pobe-guin.

CITHARINUS CONGICUS Boulenger 1897. — 92, 100 [1] Banghi (Oubanghi) : J. Dybowski.

— LATUS Müller et Troschel 1845. — 00, 91 [1] Niger : Toutée.

— GIBBOSUS Boulenger 1899. — 86, 340-341 [2] Nganchou : Mission de l'Ouest africain; 92, 101 [1] Banghi : Dybowski; 95, 56 [1] Haut-Oubanghi : Viaucin.

SUR UNE NOUVELLE COLLECTION DE CRUSTACÉS DÉCAPODES
RAPPORTÉS DU JAPON PAR M. HARMAND,

PAR M. E.-L. BOUVIER.

M. le Dr Harmand, Ministre de France à Tokio, vient d'abandonner pour toujours la carrière diplomatique, où il rendit à notre pays tant de signalés services.

Investi des fonctions les plus délicates, et surchargé de travail par suite de la guerre russo-japonaise, il n'a pourtant pas oublié les intérêts scientifiques de sa patrie, et notre Muséum lui doit des matériaux singulièrement riches et nombreux empruntés à la faune nipponne. En témoignant ma vive gratitude à cet infatigable correspondant, je tiens à dire quelques mots sur son dernier envoi de Crustacés décapodes.

Cette collection comprend 45 espèces, dont plusieurs sont des raretés qui n'existaient pas au Muséum, et quelques autres des formes nouvelles. Dans le premier groupe, il convient de citer deux Galathéidés : la *Cervimunida princeps* Benedict et l'*Uroptychus occidentalis* Faxon; un Dromidé, la *Dicranodomia Döderleini* Ortmann; un Dorippidé, la *Dorippe serdentata* St.; un Grabe oxystome, la *Gomze distincta* de Haan et deux Pinnothéridés, la *Pseudopinizza carinata* Ortmann et le *Pinnotheres pisoides* Ortmann.

La *Cervimunida princeps* est l'unique espèce d'un genre nouveau, récemment établi par M. Benedict. C'est un Galathéide subabyssal qui ressemble aux Munides par son aspect général et son armature épineuse, mais qui s'en distingue, au premier abord, par la structure de son rostre, où l'on voit des épines annexes et une incurvation basilaire qui donne toute liberté aux mouvements des yeux. M. Benedict a très exactement décrit les caractères externes de cette grande et curieuse espèce; j'ajouterai seulement que la *Cervimunida princeps* rentre à tous égards dans le groupe des Gallathéens flagellés, que les pattes y sont dépourvues d'exopodites et que les antennes présentent une rangée de soies accessoires comme celles des *Munida*. Les yeux sont énormément développés.

L'*U. occidentalis* Faxon est représenté par un exemplaire dépourvu de ses pattes, mais, à mon sens, néanmoins très reconnaissable. Cette espèce abyssale n'était pas connue, jusqu'ici, en dehors du Pacifique tropical américain, où elle fut capturée par l'*Albatros*. C'est la seconde espèce du genre signalée dans les mers du Japon; la première est l'*U. japonicus* Ortm., trouvée à Sagamibai par 200 brasses.

La pièce la plus intéressante de la collection me paraît être sans conteste un exemplaire de *Dicranodromia Döderleini* Ortm. Les *Dicranodromias* sont des Dromiédés très primitifs, qui établissent le passage des Homariens aux Crabes⁽¹⁾; elles constituent un des genres de transition les plus remarquables du règne animal et, à ce titre, présentent d'espèce à espèce des variations tout à fait suggestives.

Le genre *Dicranodromia* comprend actuellement quatre espèces, qui sont toutes abyssales : la *D. ovata* A. M.-Edwards 1880 pour laquelle fut établi le genre et qui habite la mer des Antilles, où elle a été trouvée par le Blake — la *D. Mahyeuxi* A. M.-Edwards 1883, trouvée par le *Talisman* dans l'Atlantique orientale : — la *D. Döderleini* Ortmann 1892, rapportée des mers du Japon par M. Döderlein; enfin la *D. Baffini* Alcock et Anderson 1899, trouvée dans la mer des Indes par l'*Investigator*. Pour cette dernière espèce fut établi le genre *Trachnodromia* Alc. et And., qui est un simple synonyme de *Dicranodromia* ainsi que nous l'avons établi, A. Milne-Edwards et moi, dans un précédent mémoire⁽²⁾.

On connaissait la formule branchiale de toutes ces espèces, sauf celle de la *D. Döderleini*; aussi n'est-ce pas sans un vif intérêt que j'ai porté mon attention sur l'exemplaire de M. Harmand pour combler cette lacune. Le résultat de mon étude, c'est que la *D. Döderleini* présente la même formule branchiale réduite que la *D. Mahyeuxi* et qu'elle se trouve, dès lors, à un stade évolutif relativement avancé.

Au surplus si, à la formule branchiale du Homard (*Homarus vulgaris* Edw.)

	PATTES THORACIQUES.					PATTES MÂCHOIRES.		
	V	IV	III	II	I	III	II	I
Pleurobranchies..	1	1	1	1	0	0	0	0
Arthrobranchies..	0	2	2	2	2	2	0	0
Epip. et Podob..	0	Ep.+1	Ep.+1	Ep.+1	Ep.+1	Ep.+1	Ep.+1	Ep.

on compare celle des diverses *Dicranodromies*, on trouve :

1° Que la *D. ovata* présente identiquement la même formule branchiale

(1) Voir à ce sujet : E.-L. BOUVIER, Sur l'origine homarienne des Crabes. *Bull. soc. Philomat. de Paris* (8), VIII, p. 37-77; 1897; A. ALCOCK, Materials for a carcinological fauna of India. N° 5. The Brachyura prinigenia or Dromiacea. *Journ. asiat. Soc. of Bengal*, vol. LXVIII, Part. II, n° 3; 1899.

(2) A. MILNE-EDWARDS et E.-L. BOUVIER, Les Dromiacés et Oxytomes du Blake. *Mém. Mus. comp. Zool.*, vol. XXVII, n° 1, 1903.

que le Homard avec, en plus, une petite arthrobranchie à la base des pattes-mâchoires de la deuxième paire;

2° Que la *D. Buffini* est une forme extrêmement voisine, où pourtant une évolution plus avancée se manifeste par la disparition de l'épipodite et de la podobranchie des pattes IV. (Alcock);

3° Que la *D. Mahyeuxi* et la *D. Döderleini* sont à un stade plus avancé encore, étant dépourvues, comme les Homards, de l'arthrobranchie des pattes-mâchoires de la seconde paire.

On sait d'ailleurs que la *D. Mahyeuxi* porte de nombreuses saillies spiniformes et de très courts poils, ce qui la distingue de la *D. Döderleini* où les poils sont longs et les spinules rares.

La *Dorippe sexdentata* St. est représentée par un beau mâle qui répond tout à fait à la courte diagnose donnée par Stimpson dans le *Prodromus*. Cette espèce peu connue mérite d'être plus complètement décrite; bien caractérisée par ses six dents antérieures (4 frontales, 2 extra-orbitaires) qui sont presque également saillantes, elle se distingue en outre par l'absence de toute dent sur le bord interne de l'orbite, par sa carapace latéralement incurvée, à peu près lisse et presque dépourvue de poils, par ses pattes nues (du moins dans notre spécimen) et par les faibles dimensions de ses pattes postérieures qui atteignent à peine l'extrémité du méropodite des pattes ambulatoires postérieures. Les chélipèdes de notre spécimen sont lisses, nus et très inégaux, le droit étant beaucoup plus fort que le gauche avec une grosse pince dont la région palmaire se dilate de la base au sommet; les deux doigts de cette pince sont très courts, mais semblent avoir subi une forte lésion; ceux de la pince gauche sont un peu plus courts que la portion palmaire. Stimpson dit que l'abdomen du mâle n'est ni tuberculeux, ni noduleux, et que l'espèce est de petite taille. Pourtant, notre exemplaire mesure 25 millimètres de longueur maximum contre 23 de largeur; son 3° segment abdominal présente deux saillies arrondies symétriques et chacun des deux suivants une saillie médiane semblable.

Le type de Stimpson fut trouvé dans le golfe de Kagosima par 20 brasses de profondeur.

L'espèce appartient au groupe de la *D. dorsipes* L. et de la *D. astuta* Fabr.; elle se rapproche également de la *D. callida* Fabr. figurée par White, mais présente des dents frontales plus égales et des pédoncules oculaires beaucoup plus courts.

La *Gomezia (Ocëdia) distiucta* de Haan compte parmi les rares espèces japonaises et n'existait pas encore dans les collections du Muséum. Cette espèce est plus grande que la *G. bicornis* (*G. 20 spinosa* de Haan): comme les *Corystes*, elle présente des fouets antennaires modifiés pour la respiration dans le sable sous-marin, et une sorte d'antichambre prébuccale destinée au même but. Ses yeux sont aplatis et de grande taille, complètement rétractiles dans leurs profondes orbites.

Voici encore quelques espèces intéressantes que M. de Man a bien voulu déterminer, et sur lesquelles il m'a donné d'utiles renseignements : le *Platygriapsus depressus* de H. représenté par 20 exemplaires qu'il a comparés avec le type du Musée de Leyde; l'*Heterogriapsus penicillatus* de H. (un exemplaire jeune), espèce très voisine de l'*H. sanguineus* de H. également rapporté par M. Harmand⁽¹⁾; enfin l'*Acmaeopleura parrula* St., dont 4 mâles et 3 femelles se trouvent dans la collection. D'après M. de Man, cette espèce n'a pas encore été figurée et la femelle n'en était pas connue. Elle se distingue essentiellement du mâle par les poils courts et raides qui recouvrent toutes ses pattes et la plus grande partie de la carapace, par ses pinces plus inégales et beaucoup moins fortes, par les doigts contigus des mêmes appendices, enfin, comme c'est la coutume chez les Crabes, par la grande largeur de l'abdomen. On sait que les pinces du mâle sont nues partout, sauf au voisinage du hiatus, où le doigt immobile présente un fort bouquet de soies; dans la femelle, elles sont recouvertes de la pubescence raide indiquée plus haut, et le bouquet de soies paraît fort réduit.

Je signalerai enfin deux Pinnothéridés qui n'existaient pas davantage dans les collections du Muséum : le *Pseudopinixa carinata* et le *Pinnotheres pisoides*, l'un et l'autre décrits par M. Ortmann d'après les matériaux recueillis au Japon par M. Döderlein. La première de ces espèces offre un intérêt spécial parce qu'elle sert de type au genre *Pseudopinixa* qui compte parmi les formes les moins adaptées de la femelle des Pinnothéridés. M. Ortmann a parfaitement mis en évidence les caractères primitifs qui rapprochent le genre *Pseudopinixa* des Crabes catométopes normaux.

Voici maintenant la diagnose des espèces nouvelles rapportées par M. Harmand.

Caridina Harmandi nov. sp.

Cette espèce appartient au groupe de la *Caridina lacris* Heller à cause de son rostre droit, parfois légèrement infléchi, qui d'ailleurs dépasse l'extrémité des pédoncules antennaires, voire le plus souvent celle de leur écaille. Formule rostrale $\frac{9-14}{2-3}$, la plus fréquente étant $\frac{11}{3}$; les dents supérieures sont très atténuées, à demi effacées et commencent vers le niveau de la surface cornéenne pour se terminer à l'extrémité rostrale; les deux ou trois dents inférieures sont localisées vers le milieu du rostre. La pointe spiniforme de l'écaille basilaire des antennules dépasse un peu le premier article de ces appendices; l'écaille antennaire est bien développée, atteignant presque l'extrémité des pinces des pattes antérieures. Dans ces dernières, le carpe est sensiblement deux fois aussi long que large et les doigts un peu

⁽¹⁾ M. DE MAN a comparé les deux espèces dans les *Notes from the Leyden Museum*, I, 1879, p. 72.

plus courts que la portion palmaire. Les pattes de la deuxième paire atteignent à peu près le milieu des écailles antennaires; leurs pinces sont d'un quart au moins plus courtes que le carpe et se terminent par des doigts légèrement plus longs que la portion palmaire. Le doigt des pattes postérieures a plus d'un tiers de la longueur du propodite.

Cette espèce n'est pas sans analogie avec la *C. serratifrons* de Mau, qui d'ailleurs s'en distingue au premier abord par ses dents rostrales bien plus nombreuses, bien plus fortes du côté dorsal, où elles se continuent en série très loin derrière les orbites. Longueur moyenne, 30 millimètres; six exemplaires adultes, tous dépourvus d'œufs.

Acanthophrys Harmandi.

Carapace arrondie en arrière, rétrécie en avant, où elle se termine par deux cornes rostrales régulièrement infléchies en dehors et acuminées, plus courtes que la moitié de la distance qui sépare leur base du bord postérieur. La série des épines médianes dorsales du test comprend deux fortes épines gastriques successives, une paire d'épines cardiaques symétriquement placées au sommet d'une saillie subconique, une épine intestinale et une épine submarginale postérieure, ces deux dernières notablement plus réduites. Une paire de petites saillies aiguës et symétriques entre la paire cardiaque et l'épine gastrique postérieure. Sur chaque aire branchiale une seule épine, pour le moins aussi forte que les épines gastriques. Régions hépatico-ptérygostosiennes munies de quelques saillies spiniformes ou subcylindriques, dont deux ou trois sont visibles latéralement quand on examine la carapace du côté dorsal.

La paroi supérieure des orbites comprend : en avant un lobe bifurqué, dont la pointe antérieure se divise en deux; en arrière un lobe simple, postérieurement tronqué dans sa moitié terminale; enfin, dans la profonde échancrure intermédiaire, un lobe plus réduit qui s'applique partiellement contre le dernier. L'article basilaire des antennes se termine en avant par deux épines, l'une interne, dirigée vers le bas, l'autre externe, dirigée en dehors; deux autres épines, dirigées vers le bas, se trouvent vers le milieu du bord interne de l'article.

Méropodite des pattes mâchoires postérieures foliacé, irrégulièrement concave en dessous, à bord antérieur légèrement excavé pour l'insertion du carpe, aussi large au moins que la largeur de l'ischiopodite et de l'exopodite juxtaposés.

Chélipède du mâle beaucoup plus fort que les autres appendices; ischiopodite un peu renflé du côté ventral où il se termine en avant par une courte crête dentiforme; méropodite trigone et muni de trois crêtes longitudinales, deux ventrales constituées chacune par trois dents aplaties, la troisième dorsale constituée par six dents; deux crêtes dorsales sur le carpe, l'interne réduite et tridentée, l'externe ou supérieure, plus saillante et onduleuse.

Une crête sur le bord supérieur de la portion palmaire et sur la moitié basilaire du bord inférieur; d'ailleurs, la portion palmaire est unie, très comprimée latéralement, et rétrécie à la base des doigts. Ces derniers mesurent à peu près les deux cinquièmes de la longueur de la pince: ils sont largement écartés et munis chacun d'une forte dent arrondie dans leurs deux tiers basilaires; ils se touchent et sont vaguement denticulés dans leur tiers terminal.

Les pattes ambulatoires diminuent graduellement de longueur, les premières atteignent à peu près l'extrémité des pinces et la dernière égalant à peine la distance qui sépare l'épine gastrique antérieure du bord postérieur de la carapace. Une forte épine dirigée en avant sur l'angle antéro-interne du méropodite.

Téguments unis, avec des poils raides et recourbés au sommet: ces poils sont groupés en touffes sur la carapace, plus répandus et très communs sur les pattes ambulatoires. Partout le corps est recouvert d'Éponges, de Polypes ou de Balanes.

Longueur	{	totale du spécimen type (un grand mâle).....	46 mm.
		en arrière du rostre.....	36
Largeur maximum.....			24,5
Longueur	{	du chélipède droit étendu au maximum.....	43
		de la pince.....	20
		des doigts de la pince.....	8,5

Deux exemplaires femelles se trouvent, en outre, dans la collection; elles présentent tous les caractères du mâle, mais leurs chélipèdes sont notablement plus faibles et leurs pinces se terminent par des doigts plus longs, à peine écartés à la base et denticulés sur toute leur longueur. Quelques variations individuelles sont également à signaler dans le développement et la denticulation des crêtes. Le lobe intermédiaire des orbites n'est plus contigu avec le lobe postérieur. Longueur totale de la grande femelle 36 millimètres, de la petite 29 millimètres: cette dernière n'est pas encore adulte.

OBSERVATIONS SUR LE GENRE ACANTHOPHRYS A. M.-EDW.
ET CATALOGUE DES ACANTHOPHRYS DU MUSÉUM,
PAR M. E.-L. BOUVIER.

Le genre *Acanthophrys* comprend un petit nombre de Crabes, tous localisés dans la région indo-pacifique, où ils semblent plutôt rares. Il fut établi et caractérisé par A. Milne-Edwards, en 1865, d'après une espèce type à laquelle fut attribué le nom d'*Acanthophrys aculeatus*. Malgré la description et la bonne figure données par A. Milne-Edwards, le nom d'*Acanthophrys* fut méconnu et remplacé en 1870 par celui de *Chlorinoides*.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

BULLETIN

DU

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

ANNÉE 1906

N° 7 et dernier



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCVI

AVIS.

Les auteurs sont priés de vouloir bien se rappeler que l'étendue des notes insérées dans le *Bulletin* ne saurait dépasser 5 pages d'impression.

Les auteurs sont également priés de remettre des manuscrits **mis au net** qui puissent permettre la composition rapide du *Bulletin*.

SOMMAIRE.

	Pages.
Souscription internationale destinée à élever un monument à Lamarck : Discours de M. Edmond Perrier, membre de l'Institut, directeur du Muséum.....	431
Appel des professeurs du Muséum aux naturalistes et aux admirateurs de Lamarck.....	436
Actes officiels. Nominations.....	437
<i>Correspondance.</i> Notes de M. le professeur L. Vaillant relatives aux dons de deux types intéressant la faune française herpétologique et ichtyolo- gique.....	438
Présentation d'ouvrages offerts à la bibliothèque du Muséum par M. Mau- rice Nicloux et M. Paul Lemoine.....	439
E.-T. HAMY. Liataud et Gaudichaud. Note pour servir à l'histoire des col- lections de la <i>Danaïde</i> (1839-1843).....	439
E.-L. TROUSSERT. Description de Mammifères nouveaux d'Afrique et de Madagascar.....	443
— Liste des Mammifères rapportés par M. H. Gadeau de Kerville de Kroumirie (Tunisie occidentale).....	447
— Liste des Mammifères rapportés par M. Alluaud, de Khartoum et de Shabluka Hills.....	448
— Le Çouagga et le Zèbre de Burchell de la collection du Muséum.....	449
A. MENEGAUX. Catalogue des Mammifères envoyés en 1906 du Tonkin et de l'Annam par M. Boutan.....	454
— Description d'un Bradypodidé nouveau (<i>Cholæpus Hoffmanni peruvianus</i> subsp. nov.) provenant du Pérou.....	460
F. MOCQUARD. Description de quelques espèces nouvelles de reptiles.....	464
JACQUES PELLEGRIN. Collections recueillies par M. E. Haug, dans l'Ogôoué. Poissons.....	467
— Poissons nouveaux du Soudan.....	472
— Catalogue des Characinidés africains des collections du Muséum d'his- toire naturelle de Paris.....	474
E.-L. BOUVIER. Sur une nouvelle collection de Crustacés décapodes rapportés du Japon par M. Harmand.....	480
— Observations sur le genre <i>Acanthophrys</i> A. M.-Edw. et Catalogue des <i>Acanthophrys</i> du Muséum.....	485

(Voir la suite à la page 3 de la couverture.)